

Koweït : vers la fin de l'Etat rentier ?

PAR GHASSAN SALAME*

Libération 26-03-91

Le frère émir du Koweït, qui vient de rentrer dans son non moins frère émirat, se trouve devant un problème. Les grandes démocraties occidentales l'ayant replacé - et à quel prix! - sur son trône, il se sait sous surveillance. A défaut d'être démocrate, il doit feindre, pour ne pas indisposer toutes ces opinions publiques, dont la française, qui s'en étaient allées faire la leçon à l'anti-démocrate Saddam.

L'émir du Koweït ne peut surtout pas dire que les opposants ont fui leur pays. Ceux qui s'y trouvaient au moment de l'invasion y sont souvent restés, alors que ce n'est guère le cas dans l'entourage proche de l'émir lui-même et des siens. Il ne peut pas leur reprocher d'avoir collaboré, ils ont, au contraire, résisté. Disons plus: si l'opposition koweïtienne avait accepté de collaborer, comme Saddam l'espérait, Schwarzkopf n'aurait rien pu faire et l'émir aurait rejoint des dizaines de monarches définitivement privés de leur trône dans quelque exil lointain. Saddam comptait bien trouver des fantoches dans l'opposition pour déguiser son occupation en un appel au secours de démocrates en rébellion. L'opposition koweïtienne ayant refusé cette aide embarrassante, Saddam, dans une de ces fuites en avant dont il est coutumier, s'est résigné à annexer un pays où il ne trouvait pas un seul Babrak Karmal pour lui accorder les milliards que les Sabah lui avaient refusés. L'aurait-il trouvé, qu'il y serait sans doute encore aujourd'hui, fondant son occupation sur quelque « traité d'amitié et d'aide fraternelle », comme d'autres dictateurs de la région ont su si bien faire avec leurs voisins.

Les opposants koweïtiens, pourtant très actifs dans les semaines qui avaient précédé l'invasion, ont donc dit clairement non à Saddam. Pour l'émir, qui aurait pu s'en féliciter, une opposition aussi irréprochable s'est révélée lourde à gérer.

L'Etat rentier a pour spécificité qu'il n'opprime pas sa société, ne la pille pas, ne la combat pas même; tout juste entend-il simplement planer au-dessus d'elle. Il ne la taxe pas et se permet donc de lui dénier toute représentation, tournant à l'envers, mais à son profit, la vieille maxime: pas de taxation sans représentation, chère aux Constituants américains. De même ne lui impose-t-il pas de service sous les drapeaux et peut ainsi se permettre de faire de l'armée sa garde prétorienne, ou de n'avoir, par la suite peut-être, point d'armée du tout, afin d'éviter tout risque putschiste. Cette société qui ne travaille pas et devient ainsi une allocataire passive des largesses du Prince, de ses subventions, de bourses, de contrats d'Etat sans objet réel sinon d'acheter la passivité politique de leurs bénéficiaires.

Dans le Golfe pétrolier, l'Etat rentier trouve, depuis une trentaine d'années, son illustration parfaite. Le pétrole produit une manne. Celle-ci est accaparée par les familles au pouvoir. Une partie est ensuite redistribuée à la population sous différentes formes. L'Etat exerce une fonction d'allocation et non de production. Il ne demande rien à sa population, sinon de recueillir les miettes de la rente et de ne pas contester son autorité. D'ordinaire, au vu du volume limité et de l'état segmentaire de la population concernée, et du manque d'attente démocratique moderne en son sein, ça marche.

Au Koweït, ça n'a pourtant jamais vraiment marché. Les Koweïtiens, dans leur ensemble, n'ont jamais accepté d'être de simples allocataires. D'où une tension permanente, inhérente à l'histoire de cet émirat que les Sabah voudraient aligner sur les autres pétro-monarchies mais que les familles cofondatrices de l'émirat imaginent sous la forme, plus moderne, d'« une république princière », à la mode malaise, où les Sabah auraient un droit de préséance, et non plus d'hégémonie. Cela n'est d'ailleurs pas sans leur donner de l'arrogance; les Koweïtiens se sentent aussi fiers de leur expérience semi-démocratique que les Vénitiens d'antan se prévalaient de leur républicanisme face au despotisme impérial ou pontifical.

Dès 1918, les marchands de Koweït avaient demandé au résident colonial britannique l'établissement d'un Conseil de sages qui partagerait le pouvoir avec la dynastie Sabah. Ayant défendu l'émirat contre Ibn Saoud en 1920, les

familles marchandes se sentaient encore plus dignes de partager le pouvoir, et la richesse qui, dans ces sociétés, en est l'appendice normal. Elles ne reconnaîtront pas le nouvel émir avant de lui avoir arraché la promesse de la création d'un tel Conseil. L'émir mettra 18 ans pour s'exécuter, non sans que les marchands aillent jusqu'à le menacer de prendre tout simplement la nationalité irakienne. En 1938, ils réussissent à faire élire enfin une espèce de parlement local, une expérience confirmée en 1961, au moment de l'indépendance avec l'élection d'une Constituante et l'établissement d'un véritable Parlement. La presse du Koweït sera jusqu'à aujourd'hui, et de loin, la plus libre des pays du Golfe. A chaque fois qu'une nouvelle Assemblée sera élue, elle entrera en confrontation avec les pouvoirs de l'émir. Celui-ci prendra l'habitude de la dissoudre, et, souvent, de suspendre purement et simplement la Constitution. Non pourtant que cette Assemblée ait été très démocratiquement élue. Les restrictions étaient telles que sur une population de 1,6 million d'habitants, seuls 57 000 mâles, de plus de 21 ans, nés de familles koweïtiennes patentées pouvaient prendre

La famille As-Sabah, qui règne patrimoniallement sur le Koweït, n'est pas au bout de ses peines: elle doit tenir compte d'une opposition solide et légitime qui s'appuie sur une expérience libérale et parlementaire qui fut loin d'être nulle par le passé.

part au vote. Les ministres, de surcroît, sont membres *de jure* de l'Assemblée. Et puis, à partir de 1967, plusieurs pratiques comme l'addition de voix bédouines et le remembrement des circonscriptions avaient eu pour effet de faire élire encore plus de partisans de l'émir.

En dépit de toutes ces restrictions, l'opposition demeurerait pourtant assez forte pour imposer à l'émir un remaniement ministériel complet, comme en 1964, ou en 1986, d'obliger plusieurs princes ministres de venir s'expliquer sur leur enrichissement personnel devant une Assemblée de plus en plus rétive. L'émir, encore une fois, dissoudra et suspendra la Constitution. Début 1990, l'opposition

avait repris l'initiative en faisant signer une pétition à des dizaines de milliers de Koweïtiens appelant à une remise en marche de la Constitution pour permettre à nouveau des élections. L'émir avait cru pouvoir ignorer cette revendication. Sous la pression, il choisira l'expédient de l'Assemblée nommée et d'un nouveau cabinet en mai dernier. L'opposition n'avait nullement accepté cette demi-mesure et les deux parties s'étaient donné rendez-vous pour septembre 1990 pour un nouveau bras de fer. On en était là quand l'indélicat Saddam est venu, à la tête de ses chars, mettre fin à ces délicates pressions.

Pour les Koweïtiens d'opposition, la preuve a été faite qu'ils avaient eu raison, que les affaires de l'émirat étaient trop sérieuses pour être laissées aux seuls Sabah. Ces derniers disent: rétablissons l'émirat avant de nous disputer le pouvoir. L'opposition répond: quand on échoue, on ne prend pas les mêmes pour recommencer sur les mêmes bases et l'opposition de ridiculiser une loi martiale adoptée par les Sabah en préalable à leur retour au pays. Cette loi, mal inspirée, donne au prince héritier et administrateur de la loi martiale des droits aussi absolus que celui de « fouiller les personnes, les locaux et les habitations à toute heure du jour et de la nuit; d'ordonner le contrôle de la correspondance et d'organiser les écoutes téléphoniques, le relogement des Koweïtiens ou de personnes nées au Koweït dans d'autres

villes ou quartiers, d'interdire toute réunion publique, de suspendre les activités de toute association» et j'en passe. Une telle loi indique, selon l'opposition, que les Sabah ont peur de leur peuple, au lieu d'être fiers de son patriotisme. A cela, certains Koweïtiens ajoutent que certains princes auraient fait entraîner une milice secrète pour punir les critiques. L'attaque à domicile d'un opposant notoire, réfugié en Arabie Saoudite, n'a rien fait pour apaiser les esprits.

Les sept mois d'occupation ont donc exacerbé les problèmes. Lorsqu'on parle d'« opposition koweïtienne », on englobe de plus en plus de monde : les opposants classiques, tels Ahmad Khatib et Jassem Qatami, vieux nationalistes arabes usés par l'âge et le militantisme, mais aussi les frères musulmans sunnites qui ont eu le premier rôle dans l'organisation des services de première nécessité pendant l'occupation irakienne, les chiïtes qui agissent comme une minorité active et fermée sur elle-même, et aussi de jeunes intellectuels, venus de bonnes familles et qui n'hésitent pas à dire leur fait aux Sabah, tels Ahmad ar-Rabi, Abdallah Nibari et d'autres encore.

Mais quand il s'agit du rétablissement de la Constitution, les rangs de l'opposition se resserrent davantage pour inclure pratiquement toutes les familles de Koweït regroupées dans le cadre de la Chambre de commerce qui, comme son nom ne l'indique pas, forme d'abord un parti politique bourgeois et constitutionnaliste. De ses rangs est issu, entre autres, Abdelaziz az-Zaqr qui a exprimé les vues du tiers état aux assises populaires de Djeddah en octobre. L'opposition comprend enfin les anciens parlementaires conduits par leur dernier président en date, Jassem Saadoun. En un mot, sur la question nodale de la Constitution, les Sabah n'affrontent pas un regroupement idéologique mais ce qu'il faut bien considérer comme une volonté populaire unanime.

A cela, les affaires de l'exil et les faux pas des Sabah depuis la libération ajoutent la question du contrôle des finances de l'émirat : l'ensemble de ces groupes exige à présent que les Sabah cessent d'inscrire les avoirs extérieurs de l'émirat au compte personnel du souverain et que le ministre des Finances soit dorénavant un roturier. L'objectif est clair : une nationalisation pure et simple des finances publiques de l'émirat, conduisant logiquement à une monarchie constitutionnelle.

On le voit donc, les Koweïtiens ne sont pas prêts au nom de la patrie retrouvée à accepter leur réinfantilisation politique. Que les Sabah y aient songé les pousse, comme l'écrit Abdelaziz Moutawwa, un juriste militant des droits de l'homme, à « un mélange de colère, de peine et de déception ». Les dirigeants ne pourront longtemps tenter de détourner ce mécontentement sur les Palestiniens. Non que ces derniers, par certains de leurs comportements, n'aient pas suscité la haine de tous les Koweïtiens. Mais il sera difficile néanmoins d'en faire *ad infinitum* les boucs émissaires des carences du pouvoir. L'opposition ne marche pas dans ce jeu, et certains opposants n'hésitent pas à appeler à la naturalisation des Arabes qui vivent dans l'émirat plutôt qu'à leur exclusion de l'espace public.

Les Sabah vont devoir compter sur les Saoudiens pour se maintenir au pouvoir, quitte à perdre de leur superbe et à accepter une forme de satellisation pas très différente de celle qui a déjà frappé leurs voisins de Bahrein. L'Arabie Saoudite n'acceptera pas le remplacement des familles princières membres du Conseil de coopération du Golfe. Les Sabah le savent, et seront tentés, puisqu'il leur faut bien reconnaître l'affaiblissement de leur emprise sur le Koweït, de sacrifier une bonne part de leurs prérogatives sur l'autel d'une plus forte intégration au sein du Conseil, en clair d'un droit de regard saoudien plus pesant sur leurs affaires intérieures. Les Sabah y verront sans doute un moindre mal qui leur évitera pour l'instant un partage du pouvoir véritable avec leurs propres concitoyens.

Pendant ce temps, le *US Corps of Engineers*, le service du génie de l'armée américaine, bras technique du Pentagone, aura remplacé dans l'émirat le bras militaire de Norman Schwarzkopf et se sera bien installé, comme le gouvernement effectif, pour tout ce qui concerne la réhabilitation des services, la reconstruction, l'établissement des priorités budgétaires ; en un mot, tout ce qui compte vraiment. Si l'espoir démocratique ne meurt pas, c'est au bon vouloir des Américains que les Koweïtiens en seront redevables, car seul Washington est en mesure de « suggérer » à l'émir d'écouter un peu mieux sa population..

* Directeur de recherche au CNRS et professeur à l'IFP